

Info-Parents

Édition 2020 - 2021

Septembre 2020

Numéro 1



BONNE RENTRÉE!

Le personnel de l'école Jacques-Cartier-St-Denys-Garneau veut vous souhaiter une excellente année scolaire sous le thème « **Un pas à la fois avec la magie des Braves** ».

Vous recevrez un Info-Parents par courriel à tous les mois. Il vous donnera plusieurs informations importantes sur la vie de l'école.

Horaire des secrétariats

Jacques-Cartier: de 7 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 45

Saint-Denys-Garneau: de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Mardi le 8 septembre à Jacques-Cartier:

Rencontre de parents du 1er cycle (1re et 2e année) à **18 h 30** (en vidéoconférence)

Jeudi le 10 septembre à Jacques-Cartier:

Rencontre de parents pour les élèves du 2e cycle (3e et 4e année) à **18 h 30** (en vidéoconférence)

Mercredi le 9 septembre à Saint-Denys-Garneau:

Rencontre de parents du secondaire à **18 h 30** (en vidéoconférence)

Rencontre de parents pour les élèves du 3e cycle (5e et 6e année) à **19 h 30** (en vidéoconférence)

Mercredi le 16 septembre au gymnase de l'école Saint-Denys-Garneau:

Assemblée générale du conseil d'établissement à **19 h 00**

Journée pédagogique

Lundi le 21 septembre: Journée pédagogique: le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits seulement. Toutes les inscriptions se font en ligne. Consultez la section service de garde sur le site notre école. **Date limite le 9 septembre à 17h45**

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Afin de faciliter la rentrée, d'assurer la sécurité des élèves et le travail des surveillants, les parents devront rester à l'extérieur de la cour d'école en tout temps. À 10 h 22, les parents des élèves du préscolaire devront se stationner dans le stationnement des employés et attendre dans leur voiture la cloche indiquant la fin de la récréation du primaire (les élèves du primaire seront à l'extérieur).

Les élèves qui entrent sur le terrain de l'école doivent se diriger directement à la porte qui leur a été assignée selon les heures d'accueil suivant:

Jacques-Cartier : arrivée entre 7 h 50 et 8 h le matin et entre 12 h 40 et 12 h 50 l'après-midi

St-Denys-Garneau primaire: arrivée entre 8 h 30 et 8 h 40 le matin et entre 13 h 20 et 13 h 30

St-Denys-Garneau secondaire: arrivée entre 8 h 30 et 8 h 40 le matin et entre 12 h 55 et 13 h 05

De plus, par souci de sécurité, lorsque vous venez reconduire ou chercher votre enfant durant les heures de classe, vous devez **en tout temps** vous présenter à la porte en vous identifiant. La secrétaire dirigera votre enfant à sa classe ou demandera qu'il vienne vous rejoindre.

AUTOÉVALUATION DES SYMPTÔMES COVID-19

Le Ministère nous a envoyé un hyperlien permettant de faire une autoévaluation des symptômes covid-19.

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 16 septembre à 19h se tiendra l'assemblée générale annuelle du conseil d'établissement au gymnase du pavillon St-Denys-Garneau. Vous êtes tous invités à venir assister à l'assemblée générale où les membres du conseil d'établissement seront élus.

Bienvenue à tous les parents de nos élèves!



COLLATIONS PERMISES À L'ÉCOLE

Les collations permises à l'école sont les fruits et les légumes frais, le fromage, la compote, le yogourt (pas de tube) et les barres de céréales sans noix, sans arachide et sans chocolat (**logo obligatoire**). Vous pouvez aller lire les détails de notre politique alimentaire dans l'agenda de votre enfant à la page 8.

SERVICE DE GARDE À JACQUES-CARTIER

Quelques rappels:

⇒ Il est important de prendre connaissance de la politique d'utilisation du service de garde à l'adresse suivante:

<https://cscapitale-ecole-jcartier-sdgarneau.ca/service-de-garde/>

⇒ Votre enfant doit avoir son repas (dîner froid ou dîner chaud dans un thermos) et tout ce dont il a besoin pour son dîner (**ustensiles et napperon inclus**).

⇒ Toutes les modifications de fréquentation doivent se faire en ligne sur le formulaire prévu à cette effet. Vous pouvez demander le formulaire à sgarde.jcartier@cscapitale.qc.ca. Les modifications sont toujours effectives le lundi (5 jours ouvrables).

⇒ Nous vous rappelons que si votre enfant est inscrit au service de garde en fin de journée, **il ne sera plus possible de téléphoner à l'école pour nous demander de lui faire prendre l'autobus**. Les appels durant la fin de semaine sont pour les élèves ayant des horaires variables.

⇒ Concernant les journées pédagogiques, veuillez consulter le site de l'école à l'onglet service de garde (journées pédagogiques). Les dates limites sont importantes.

⇒ Le service de garde est toujours à la **recherche de personnel** pour compléter son équipe. Si vous êtes intéressé à travailler au service de garde, vous pouvez contacter Louise Auger au 418-686-4040 poste 3214.

⇒ Pour rejoindre le service de garde, vous pouvez téléphoner au 418-686-4040 poste 3214 ou par courriel à l'adresse suivante sgarde.jcartier@cscapitale.qc.ca.

Merci de votre collaboration!

IMPLICATION DES PARENTS À L'ÉCOLE

Les parents de nos élèves sont invités à s'impliquer dans la vie de notre école. Si vous souhaitez vous impliquer il est possible de le faire de différentes façons.

Conseil d'établissement: Instance politique où les décisions et orientations de l'école sont prises. L'élection des membres se fera lors de l'assemblée générale du 16 septembre à 19 h au gymnase de l'École Saint-Denys-Garneau.

OPP: Parents bénévoles impliqués dans l'organisation d'événements scolaires, de campagnes de financement et dans le soutien au personnel lors de grandes fêtes. Les gens doivent donner leur nom idéalement lors de l'assemblée générale du 16 septembre ou avant.

DÉCLARATION DE CLIENTÈLE

Le **30 septembre** ce sera la journée pour la déclaration de la clientèle au ministère. C'est à partir des présences recueillies lors de cette journée que nous confirmons au ministère le nombre d'élèves inscrits à l'école. Il est donc **très important** que votre enfant soit **présent** toute la journée. Si votre enfant est **absent le 30 septembre** (maladie, rendez-vous ou autre) vous devrez **venir à l'école** pour signer une lettre qui confirme son inscription et sa fréquentation scolaire à l'école institutionnelle Jacques-Cartier - Saint-Denys-Garneau. Nous vous remercions de votre collaboration.

***Pour les usagers du **service de garde**, nous vous rappelons que pour avoir droit à la contribution réduite (**8,50\$/jour**) votre enfant doit être **INSCRIT et PRÉSENT** avant le 30 septembre au moins **trois jours/semaine**, et cela, pour **deux périodes** par jour.

Vente de masque avec de l'école



Nous vendrons, à compter de la semaine prochaine, des masques à l'effigie des Braves. Vous recevrez une lettre vous permettant d'en faire la commande. Ils seront vendus au coût de 10 \$.

ASSURANCES RESPONSABILITÉS

L'école encourage les parents à se prévaloir d'une assurance-accident pour leurs enfants. Rappelons que l'école ne défraie pas les coûts du transport par ambulance des élèves ou des différents soins médicaux en cas d'accident (dentiste, plâtre etc.). Ces frais sont à la charge des parents. Votre compagnie d'assurance actuelle peut possiblement répondre à ce besoin. Veuillez vous en informer.

De plus, l'école n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Nous demandons aux élèves de ne pas apporter d'objets personnels (iPod, cellulaire, bijoux, jeux vidéo, etc.) sans l'autorisation du personnel.

TRANSPORT SCOLAIRE

Si vous avez des questions concernant les règles d'utilisation reliées au transport scolaire, veuillez consulter notre site Web dans la section Transport scolaire à partir du lien suivant:

<http://cscapitale-ecole-jcartier-sdgarneau.ca/transport-scolaire/>



FICHE SANTÉ

Vous avez reçu la fiche santé de votre enfant. Il serait important de la vérifier et la retourner dans le sac d'école de votre enfant le plus rapidement possible. L'infirmier scolaire en prendra connaissance et fera les suivis au besoin.

Merci!

MÉDICATION À L'ÉCOLE

La loi n° 90 encadre maintenant l'administration et la distribution de médicament dans les écoles.

- ⇒ Tout médicament pris à l'école doit être prescrit par un médecin. Le médicament doit être dans le contenant d'origine (avec la prescription collée) et identifié au nom de l'enfant.
- ⇒ En tout temps, vous devez signer une autorisation de distribution de médicament.
- ⇒ L'enfant doit être capable de prendre lui-même sa médication sous la supervision d'un adulte de l'école.
- ⇒ **Exceptionnellement**, un adulte peut donner un médicament à un élève, mais il doit d'abord avoir été formé par une personne du réseau de la santé soit l'infirmier de l'école.
- ⇒ Nous vous demandons de voir avec votre médecin la possibilité que les antibiotiques ou prescriptions ponctuelles puissent être donnés en deux doses (matin et soir) à la maison.

Merci de votre compréhension !

UNE RENTRÉE SCOLAIRE SANS POUX!

Comment les prévenir....et s'en débarrasser

- 1- En **examinant**, avec un peigne, la tête de vos enfants une fois par semaine (on peut en faire une routine du bain ou du dimanche).
- 2- En **surveillant** les lentes (les œufs de poux), surtout derrière les oreilles et près de la nuque. Ils s'accrochent à la racine des cheveux et sont de couleurs gris ou blancs.
- 3- Si vous trouvez des poux ou des lentes ; **avisez** l'école:

On doit être plus rapide que les poux et travailler en équipe avec les autres parents! Soyez assurés de la discrétion du personnel de l'école.

Appliquez un traitement contre les poux avant le retour des enfants à l'école et faites le ménage nécessaire.

- 4- Il est important de donner un **2^e traitement** après 7 à 10 jours. Les lentes peuvent survivre après un traitement. Enlevez toutes les lentes le plus vite possible après le lavage des cheveux avec les ongles ou une pince à sourcils.
- 5- **En gardant les CHEVEUX ATTACHÉS et ne partageant pas les casquettes, tuques et chapeaux, on évite beaucoup les problèmes de poux...**

Attention aux préjugés : **Tout le monde** peut en attraper...